

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 16/07/2025 - B2025/036568 - 2014 B 04483 - 803 887 389 - A.R RENOV

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 11/06/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	2 751	2 061	690	2,03		
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	2 751	2 061	690	2,03		
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	27 000		27 000	79,53	18 500	34,45
Autres créances	1 465		1 465	4,32	2 483	4,62
Valeurs mobilières de placement	60		60	0,18	60	0,11
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	4 732		4 732	13,94	32 659	60,82
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	33 257		33 257	97,96	53 701	100,00
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	36 009	2 061	33 948	100,00	53 701	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 000	2,95	1 000	1,86
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100	0,29	100	0,19
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	25 648	75,55	32 422	60,38
Résultat de l'exercice	-19 770	-58,23	-1 974	-3,67
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	6 978	20,55	31 548	58,75
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 452	10,17	1 731	3,22
Autres dettes	23 518	69,28	20 423	38,03
Produits constatés d'avance				
DETTES	26 970	79,45	22 153	41,25
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	33 948	100,00	53 701	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 11/06/2025

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services		162 150	100,00	167 234	100,00	-5 084	-3,03		
Chiffres d'Affaires Nets		162 150	100,00	167 234	100,00	-5 084	-3,03		
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues									
Autres produits		421	0,26	15	0,01	406	N/S		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		162 571	100,26	167 249	100,01	-4 678	-2,79		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements		2 820	1,74	6 717	4,02	-3 897	-58,01		
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes		82 413	50,83	63 635	38,05	18 778	29,51		
Impôts, taxes et versements assimilés		2 467	1,52	2 496	1,49	-29	-1,15		
Rémunérations du personnel		67 731	41,77	69 189	41,37	-1 458	-2,10		
Charges sociales		26 648	16,43	27 181	16,25	-533	-1,95		
Dotations aux amortissements		125	0,08			125	N/S		
Dotations aux provisions									
Autres charges		16	0,01	5	0,00	11	220,00		
Total des charges d'exploitation		182 221	112,38	169 223	101,19	12 998	7,68		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-19 651	-12,11	-1 974	-1,17	-17 677	-895,48		
Produits financiers		1	0,00	0	0,00	1	N/S		
Produits exceptionnels									
Charges financières									
Charges exceptionnelles		120	0,07			120	N/S		
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		-19 770	-12,18	-1 974	-1,17	-17 796	-901,51		
Participation des salariés									
Impôts sur les bénéfices									
Total des Produits		162 571	100,26	167 249	100,01	-4 678	-2,79		
Total des Charges		182 341	112,45	169 223	101,19	13 118	7,75		
RÉSULTAT NET		-19 770	-12,18	-1 974	-1,17	-17 796	-901,51		
Perte				Perte					
Dont Crédit-bail mobilier									
Dont Crédit-bail immobilier									

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 11/06/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	2 751	2 061	690	2,03		
218200 Matériel de transport	1 295		1 295	3,81	1 295	2,41
218300 Matériel de bureau et informatique	1 457		1 457	4,29	641	1,19
281820 AMORT MAT TRANSPORTS		1 295	-1 295	-3,80	-1 295	-2,40
281830 AMORT MAT BUREAU ET INFO		766	-766	-2,25	-641	-1,18
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	2 751	2 061	690	2,03		
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	27 000		27 000	79,53	18 500	34,45
411000 Clients divers	27 000		27 000	79,53	18 500	34,45
Autres créances	1 465		1 465	4,32	2 483	4,62
444000 Etat impôt sur les bénéfices	499		499	1,47	499	0,93
445665 TVA DEDUCTIBLE A 20%	330		330	0,97	650	1,21
445670 Crédit de tva à reporter	419		419	1,23	1 093	2,04
445860 TVA SUR FACTURE NON PARVENUES	217		217	0,64	241	0,45
Valeurs mobilières de placement	60		60	0,18	60	0,11
503000 Actions	60		60	0,18	60	0,11
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	4 732		4 732	13,94	32 659	60,82
512000 Banque	4 732		4 732	13,94	32 659	60,82
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	33 257		33 257	97,96	53 701	100,00
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	36 009	2 061	33 948	100,00	53 701	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 000	2,95	1 000	1,86
101000 Capital	1 000	2,95	1 000	1,86
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100	0,29	100	0,19
106100 Réserve légale	100	0,29	100	0,19
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	25 648	75,55	32 422	60,38
110000 Report à nouveau (solde créditeur)	25 648	75,55	32 422	60,38
Résultat de l'exercice	-19 770	-58,23	-1 974	-3,67
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	6 978	20,55	31 548	58,75
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 452	10,17	1 731	3,22
401000 Fournisseurs divers	2 150	6,33	287	0,53
408100 Fournisseurs	1 302	3,84	1 444	2,69
Autres dettes	23 518	69,28	20 423	38,03
421000 Personnel : rémunérations dues	4 179	12,31	1 790	3,33
431000 URSSAF	2 052	6,04	2 336	4,35
437200 RADIANCE GROUPE H.	861	2,54	272	0,51
437300 PRO BTP	13 666	40,26	13 766	25,63
437500 CAISSE DE CONGES PAYES BTP	854	2,52	981	1,83
447000 Autres impôts, tax. et vers. assim	1 865	5,49	1 039	1,93
448600 Autres charges à payer			159	0,30
455110 C/C AMMOUR	41	0,12	78	0,15
Produits constatés d'avance				
DETTES	26 970	79,45	22 153	41,25
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	33 948	100,00	53 701	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 11/06/2025

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%							
		Exportation		Total		%		Total		%		Variation		%	
Ventes de marchandises															
Production vendue biens															
Production vendue services				162 150		100,00		167 234		100,00		-5 084		-3,03	
706100 PRESTATIONS SERVICES AUTOLIQUE				162 150		100,00		167 234		100,00		-5 084		-3,03	
Chiffres d'Affaires Nets				162 150		100,00		167 234		100,00		-5 084		-3,03	
Production stockée															
Production immobilisée															
Subventions d'exploitation reçues															
Autres produits				421		0,26		15		0,01		406		N/S	
758000 Produits divers gestion courante				421		0,26		15		0,01		406		N/S	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				162 571		100,26		167 249		100,01		-4 678		-2,79	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)															
Variation de stock (marchandises)															
Achats de matières premières et autres approvisionnements				2 820		1,74		6 717		4,02		-3 897		-58,01	
602200 Fournitures consommables				2 820		1,74		6 717		4,02		-3 897		-58,01	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)															
Autres achats et charges externes				82 413		50,83		63 635		38,05		18 778		29,51	
606200 GAZOIL				7 682		4,74		2 304		1,38		5 378		233,42	
606300 Fournit. entretien & petit equip.				2 874		1,77		1 324		0,79		1 550		117,07	
611000 Sous-traitance generale				50 332		31,04		37 503		22,43		12 829		34,21	
615520 ENTRETIEN MAT TRANSPORTS				1 068		0,66		3 241		1,94		-2 173		-67,04	
616100 Multirisques				1 871		1,15		1 945		1,16		-74		-3,79	
616300 Assurance-transport				1 466		0,90		1 386		0,83		80		5,77	
616410 ASSURANCE PRET PROF				18		0,01		17		0,01		1		5,88	
622600 Honoraires				3 489		2,15		3 385		2,02		104		3,07	
622610 HONORAIRE SOCIAL				937		0,58		834		0,50		103		12,35	
622620 HORAIRE JURIDIQUE				430		0,27		410		0,25		20		4,88	
622700 Frais d'actes et de contentieux				54		0,03		57		0,03		-3		-5,25	
625110 PEAGE & PARKING				1 889		1,16		593		0,35		1 296		218,55	
625710 RESTO				6 895		4,25		9 124		5,46		-2 229		-24,42	
626000 Frais postaux et de télécomm.				275		0,17		307		0,18		-32		-10,41	
626100 TELEPHONE PORTABLE				1 654		1,02		662		0,40		992		149,85	
627000 Services bancaires et assim.				619		0,38		533		0,32		86		16,14	
628000 Divers								10		0,01		-10		-100,00	
628200 COTIS CARTE CIBTP				10		0,01						10		N/S	
628300 FRAIS ATTESTATION LEGALE				850		0,52						850		N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés				2 467		1,52		2 496		1,49		-29		-1,15	
631200 Taxe d'apprentissage				467		0,29		471		0,28		-4		-0,84	
631300 Part. employ. a form. prof. cont.				945		0,58		981		0,59		-36		-3,66	
635110 COTIS. CFE				1 056		0,65		1 045		0,62		11		1,05	
Rémunérations du personnel				67 731		41,77		69 189		41,37		-1 458		-2,10	
641100 Salaires appointements				65 429		40,35		66 447		39,73		-1 018		-1,52	
641400 Indemnités et avantages divers				2 303		1,42		2 742		1,64		-439		-16,00	
Charges sociales				26 648		16,43		27 181		16,25		-533		-1,95	
645100 Cotisations urssaf				16 255		10,02		16 676		9,97		-421		-2,51	
645200 Cotisations aux mutuelles				3 307		2,04		3 243		1,94		64		1,97	
645320 COTISATIONS AUX CAISSES DE RET				2 561		1,58		2 555		1,53		6		0,23	
645500 COTIS CONGES PAYES BTP				4 526		2,79		4 706		2,81		-180		-3,81	
Dotations aux amortissements				125		0,08						125		N/S	
681120 Immobilisations corporelles				125		0,08						125		N/S	
Dotations aux provisions															
Autres charges				16		0,01		5		0,00		11		220,00	
658000 Charges diverses gestion courante				16		0,01		5		0,00		11		220,00	

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 DÉTAILLÉ Présenté en Euros Edité le 11/06/2025

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Total des charges d'exploitation	182 221	112,38	169 223	101,19	12 998	7,68
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-19 651	-12,11	-1 974	-1,17	-17 677	-895,48
Produits financiers	1	0,00	0	0,00	1	N/S
761000 Produits de participations	1	0,00	0	0,00	1	N/S
Produits exceptionnels						
Charges financières						
Charges exceptionnelles	120	0,07			120	N/S
671200 Penalites amendes fisc. & penales	120	0,07			120	N/S
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS	-19 770	-12,18	-1 974	-1,17	-17 796	-901,51
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
Total des Produits	162 571	100,26	167 249	100,01	-4 678	-2,79
Total des Charges	182 341	112,45	169 223	101,19	13 118	7,75
RÉSULTAT NET	-19 770	-12,18	-1 974	-1,17	-17 796	-901,51
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 77, RUE PRESIDENT SALVADOR ALLENDE – 69200 VENISSIEUX
803887389RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2025

Dépôt des comptes annuels

Décret n° 67-236 du 23 mars 1967 - articles 44-1 et 293

A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 77, RUE PRESIDENT SALVADOR ALLENDE – 69200 VENISSIEUX
803887389RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2025

SOMMAIRE

1. - Convocation de l'assemblée Générale Ordinaire
2. - Feuilles de présence
3. - Procès verbal de l'assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2025
4. - Rapport de gestion de gérance
5. - Rapport spécial de la gérance
6. - Textes de résolutions proposées
7. - Dépôt des comptes annuels par le gérant au greffe du tribunal de commerce
(Décret N° 69-236 du 23 mars 1967 - article 44-1et 293)
8. – Les comptes annuels et annexes de la SASU A.R RENOV au 31/12/2024

A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 77, RUE PRESIDENT SALVADOR ALLENDE – 69200 VENISSIEUX
803887389RCS LYON

-1-

Lettre recommandée avec AR

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2025

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'assemblée Générale Ordinaire des associés qui se tiendra au siège social, 77, RUE PRESIDENT SALVADOR ALLENDE– 69200 VENISSIEUX.
le 18 juillet 2024 à 17H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport de gestion de la gérance,**
- **Examen et approbation des compte et bilan de l'exercice : 31 décembre 2024 et**
Quitus à la gérance,
- **Affectation des résultats,**
- **Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code**
de commerce et décision à cet égard,
- **Questions diverses**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Vous avez la possibilité de vous y faire représenter par un mandataire qui peut être soit un associé, soit votre conjoint ou toute autre personne munie d'un pouvoir régulier.

Je joins à la présente convocation les états financiers, les liasses fiscales, les rapports de gestion, et le texte des résolutions proposées de l'exercice clos au 31/12/2024 de notre société.

Conformément à l'article 56 de la loi du 24/07/1966, il vous ait possible de poser par écrit, toutes questions à la gérance et ce, à partir de la présente convocation.
Il sera répondu à toutes ces questions au cours de l'Assemblée.

Veillez agréer, Messieurs les associés, l'expression de mes salutations les meilleures.

Oullins le 15 mai 2025

Le président
Monsieur AMMOUR Rachid

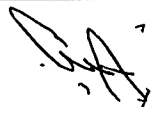


A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 77, RUE PRESIDENT SALVADOR ALLENDE – 69200 VENISSIEUX
803887389RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2025 **2 – FEUILLE DE PRESENCE**

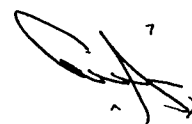
N°	Noms, Prénoms et adresses des associés présents ou représentés	Noms, Prénoms et adresses des mandataires	Nombre de		Emargements
			parts sociales possédées	voix attachées aux actions	
1	Mr AMMOUR Rachid Actionnaire - Président 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS.		100	100	
	Total		100	100	

Le président de la séance, Mr AMMOUR Rachid soussignée :

- certifie exacte la présente feuille de présence faisant apparaître que 1 associé est présent ou représentés, totalisant 100 actions, ayant droit au vote et auquel sont attachées 100 voix.
- constate que, sous réserve de l'application des dispositions de l'article 50 de la loi sur les sociétés commerciales, aucune part n'est privée du droit de vote.

A Oullins, le 11 juin 2025

La Présidence



A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 77, RUE PRESIDENT SALVADOR ALLENDE – 69200 VENISSIEUX
803887389RCS LYON

3 - PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE **L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 11 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 11 juin 2025,
A 17 heures,

Les associés de La SASU A.R RENOV, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 Euros, divisé en 100 parts de 10Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation de la gérance au siège social 77, RUE PRESIDENT SALVADOR ALLENDE– 69200 VENISSIEUX.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Monsieur AMMOUR Rachid possédant 100 parts sociales soit 100%

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur AMMOUR Rachid, président- actionnaire en exercice.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des dispositions légales et statutaires relatives aux convocations des membres d'une Société par actions simplifiée unipersonnelle en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, déclare accepter sans réserve la convocation à la présente assemblée, chacun des associés présents reconnaissant avoir eu, préalablement à ce jour, communication des différents documents sociaux nécessaires au vote des résolutions suivantes et, en conséquence, donne quitus à la gérance pour l'exécution de cette mission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de 19 770Euros de l'exercice de la manière suivante :

- Au poste « Report à nouveau (solde créditeur) » : 19 770Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 18h.

De tout ce qui dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Monsieur AMMOUR Rachid



A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 77, RUE PRESIDENT SALVADOR ALLENDE – 69200 VENISSIEUX
803887389RCS LYON

4 - RAPPORT DE GESTION **de la Gérance à l'Assemblée Générale** **Ordinaire Annuelle du 11 juin 2025**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la première situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2024, date de clôture de l'exercice, rien à signaler.

- Perspective d'avenir.

La société envisage améliorer son chiffre d'affaires et voire sa rentabilité.

RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 169 150 Euros.

- Autres produits : 421€
- Subventions d'exploitations : Néant
- Achats de marchandises : Néant
- Les comptes achat de matière et autre approvisionnement : 2 820€
- Variation de stock : Néant
- D'autres charges externes pour 62 413€

En outre et après prise en compte :

- Impôts et Taxes pour 2 467€ donc CFE :1 056€
- Frais de personnel (charges comprises) pour 94 379€
- Dotation aux amortissements : Néant
- Autres charges : 16€

Le résultat d'exploitation fait ressortir un déficit de 19 651€

En fin après prise en compte :

- Les charges financières : Néant
- Les produits financiers : Néant
- Les charges exceptionnelles : 120€
- Produits exceptionnels : Néant
- Impôts sur les bénéfices : Néant

L'exercice clos le 31 décembre 2024 se traduit par un déficit de 19 770Euros, affecté au poste au poste « Report à nouveau (solde créditeur) » : 19 770€.

Et, conformément aux dispositions légales je vous signale que les comptes de résultats, le bilan qui sont soumis à votre approbation, ont été établis selon les normes comptables en vigueur et qu'aucun dividende n'a été mis en paiement.

Les résolutions

En conclusion je vais vous donner lecture des résolutions qui seront soumises à votre vote.

J'espère qu'elles auront votre approbation et que vous voudrez bien donner quitus à votre gérant de sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Veuillez agréer Madame, Messieurs mes considérations les meilleures

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le président
Mr AMMOUR Rachid



A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 77, RUE PRESIDENT SALVADOR ALLENDE – 69200 VENISSIEUX
803887389RCS LYON

5 - RAPPORT SPECIAL **de la Gérance à l'Assemblée Générale** **Ordinaire Annuelle du 11 juin 2025**

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Je vous souhaite, Mesdames, Messieurs, bonne réception du présent rapport et vous prie de bien agréer l'expression de mes considérations distinguées.

Le président
Mr AMMOUR Rachid



A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 77, RUE PRESIDENT SALVADOR ALLENDE – 69200 VENISSIEUX
803887389RCS LYON

6 - TEXTES DE RESOLUTIONS

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 JUIN 2025

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des dispositions légales et statutaires relatives aux convocations des membres d'une Société à Responsabilité Limitée en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, déclare accepter sans réserve la convocation à la présente assemblée, chacun des associés présents reconnaissant avoir eu, préalablement à ce jour, communication des différents documents sociaux nécessaires au vote des résolutions suivantes et, en conséquence, donne quitus à la gérance pour l'exécution de cette mission.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'il lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de 19 770Euros de l'exercice de la manière suivante :

- Au poste « Report à nouveau (solde créditeur) » : 19 770Euros.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, et prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Le président

Monsieur AMMOUR Rachid

